



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteu
belge



14214612



Division LIEGE

Greffe 19 NOV. 2014

N° d'entreprise : 473.783.830

Dénomination

(en entier) : **NEO-TECH**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : PARC INDUSTRIEL DES HAUTS-SARTS, ZONE 3, ROUTE DE LIERS 142/B
4041 HERSTALObjet de l'acte : **DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR - NOMINATION D'UN
ADMINISTRATEUR**

Extrait conforme du procès-verbal dressé en date du 24 octobre 2014 de l'assemblée générale extraordinaire de la S.A "NEO-TECH", ayant son siège social Parc industriel des Hauts-Sarts, Zone 3, Route de Liers 142/B à 4041 Herstal, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 473.783.830, Registre des Personnes Morales de Liège :

[...]

1. DEMISSION

La présente assemblée générale décide de prendre acte de la démission de son mandat d'administrateur de La S.C. S.C.R.L. INVESTPARTNER, et ce à compter du 25 juin 2014. Elle le remercie pour le travail effectué au cours de son mandat, lui donne pleine et entière décharge quant à l'exécution de celui-ci, cela sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale ordinaire, et lui souhaite une bonne continuation.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2. NOMINATION

La présente assemblée générale décide de procéder à la nomination au mandat d'administrateur de la S.P.R.L. NIKAS MANAGEMENT représenté par son représentant permanent NIKAS Thomas, qui accepte, cela à compter du 25 juin. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire approuvant les comptes annuels de 2018 et est à titre gratuit, sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Thomas NIKAS
Administrateur-délégué

DEPOSE EN MEME TEMPS:

Copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la S.A "NEO-TECH" dressé le 24 octobre 2014.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/11/2014 - Annexes du Moniteur belge